



Mine du Plessis / par Emile Vieillard

Extrait de : *Annuaire de la Manche, 1875*

INDUSTRIE ET COMMERCE

TERRAIN HOULLER

DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE

La cherté croissante de la houille, ou charbon de terre, que nous tirons de la Grande-Bretagne, a jeté l'alarme en Basse-Normandie, et, dès le mois de septembre 1872, la Chambre de commerce de Caen s'est demandé " si, pour conjurer cette situation, il ne serait pas utile de rechercher de nouveaux houillers dans le département du Calvados, et de tirer un meilleur parti de ceux connus jusqu'à ce jour. " Après enquête, la Chambre de commerce de Caen a exprimé le voeu, dans sa séance du 7 janvier 1873, que cette grave question fût soumise à l'examen des Ingénieurs des mines, et qu'il fût fait ensuite appel à la sollicitude du Conseil général du Calvados, soit pour encourager, soit même pour entreprendre de nouvelles recherches sur la formation houillère, incomplètement étudiée jusqu'à ce jour et comme en deux points seulement, à Littry et au Plessis.

M. l'ingénieur en chef Emile Vieillard, a été chargé de faire une étude, aussi complète que possible, sur les bassins de Littry et du Plessis, et cette étude est devenue une brochure ou plutôt un livre de 166 pages, in-8°, accompagnées de 5 feuilles de planches. L'ouvrage est intitulé : *Le terrain houiller de Basse-Normandie, ses ressources, son avenir. - Notice descriptive, publiée sous les auspices du Conseil général du Calvados et de la Chambre de commerce de Caen*, par M. E.-F. VIEILLARD, ingénieur au corps des mines.

Le premier chapitre est une description géologique du golfe du Cotentin, qui demande, pour être bien saisie, des connaissances préliminaires et l'étude du petit atlas joint à l'ouvrage. Nous allons citer le second chapitre presque en entier : il est consacré à la mine du Plessis qui est dans notre département.

MINE DU PLESSIS

HISTORIQUE

C'est en 1757, d'après les indications renfermées dans le tome II du *Journal des Mines* sur la découverte du gisement du Plessis, que furent entrepris, par Mathieu de Flandre, les premiers travaux d'exploration de cette mine. Ces travaux

[p. 2]

eurent peu d'importance et de durée, et, après avoir opéré la reconnaissance de quelques affleurements de houille, leur auteur abandonna, paraît-il, le Plessis pour porter ses recherches à Littry.

Plus tard, en 1778, un sieur Tuboeuf, ayant obtenu la permission d'exploiter la mine du Plessis, forma une compagnie et se fit donner, le 30 août 1781, la concession de toutes les mines de ce qu'on nommait alors le diocèse de Coutances. Des travaux d'exploitation furent entrepris au Plessis ; une veine de terre noire bitumineuse et quelques minces filets de houille furent suivis à l'aide de plusieurs tranchées et d'un puits profond de 73 pieds ; on s'attacha mal à propos, dit Duhamel dans le *Journal des Mines*, à poursuivre ces petites veines, qui donnaient à peine le combustible nécessaire pour la réparation des outils, au lieu d'atteindre, à l'aide de puits et de galeries, un niveau plus profond et des veines plus puissantes, et, faute de n'avoir pas employé alors les moyens convenables de tirer parti de cette mine, on fut forcé de l'abandonner, très-peu de temps après, en 1782.

Mais une compagnie, qui avait déjà fait près de Caen (à Feuguerolles, selon toute apparence) des recherches infructueuses de houille, vint porter ses travaux au Plessis en 1793 et obtint, par arrêté du Comité du Salut public du 17 avril 1794, une concession d'une durée de quarante-cinq ans et portant sur un périmètre de six lieues carrées.

Cette compagnie, représentée par les sieurs Bréban, Quétil de La Poterie et Busnel, entreprit des travaux considérables ; six puits (fosse Michel de Lanne, fosse intermédiaire, fosse de recherches, fosse Saint-Thomas, fosse Sainte-Anne et fosse Sainte-Barbe) furent successivement ouverts, et, de 1794 à 1811, il fut extrait de la mine du Plessis 185,000 hectolitres de houille, vendus au prix de 1 fr. 85 c. environ pour la forge et la chaudière.

Les travaux gagnant en profondeur, les difficultés que présentait l'épuisement des eaux, qu'on ne faisait encore qu'à bras d'hommes, devinrent bientôt insurmontables. Il eût fallu, dès cette époque, chercher à opérer cet épuisement à l'aide de moteurs à vapeur, et, faute de s'y être décidés, les concessionnaires se virent obligés d'abandonner, en 1811, les travaux d'exploitation de cette mine et de renoncer, le 26 novembre 1819, à la concession qui leur avait été accordée en 1794.

Cette renonciation ayant été acceptée par une ordonnance royale du 16 juillet 1823, la concession de la mine du Plessis fut à nouveau accordée, par une autre ordonnance du 13 mars 1828, au lieutenant-général comte de Montmarie, mais avec un périmètre plus restreint qu'en 1794 et ne présentant qu'une étendue superficielle de 4761 hectares.

Les travaux d'exploitation de cette mine, un moment remis

[p. 3]

en activité en 1829 et en 1830 (puits de l'Espérance, sondages divers), non par le nouveau concessionnaire, mais par des personnes auxquelles M. de Montmarie s'était hâté de céder la propriété de la mine du Plessis, furent suspendus ensuite jusqu'en 1836, par le fait d'un procès intervenu entre le vendeur et les acheteurs de la mine et de la faillite de ces derniers. Remise entre les mains du concessionnaire de 1828, la mine du Plessis devint, en 1835, la propriété de la société en commandite Fantet et C^{ie}, qui, de 1836 à 1843, y fit opérer des travaux considérables (puits de la rue de Beaucoudray, fonçage du puits Saint-Louis et du puits Fantet, approfondissement du puits Sainte-Barbe, sondages divers, canal du Plessis à Baupte, constructions multiples) et donna à l'extraction toute l'activité compatible avec les débouchés encore restreints que rencontraient alors les produits de la mine du Plessis. 300,000 quintaux métriques environ de charbon furent extraits pendant cette période et vendus de 1 fr. 60 à 1 fr. 80 les 100 kilogrammes. Les ressources que procurèrent ces ventes furent absorbées, ainsi que le capital social, par les dépenses exagérées et tout au moins intempestives que fit sur la mine le gérant de la société Fantet, de telle sorte qu'en 1843, cette société, à bout de ressources, dut opérer sa liquidation qui fit passer la propriété de la mine du Plessis entre les mains du comte de Castellane, dans le courant de 1845.

Ce changement de mains donna momentanément un regain d'activité aux travaux de la mine ; les puits de Béthune, de recherches et Castellane furent successivement foncés, attaquant une région inexplorée jusqu'alors de la concession, quand survinrent les événements de 1848, à la suite desquels les travaux de la mine furent à nouveau suspendus. Ils ne furent repris qu'en 1851, époque à laquelle fut décidée l'exécution dans le marais du Plessis d'un grand sondage dont nous rendrons compte dans les pages qui vont suivre.

Ce sondage, terminé en 1854 sans avoir donné des résultats d'une netteté suffisante, les travaux de la concession du Plessis furent encore suspendus pour n'être repris qu'en 1858, sous la direction de M. Brochot, sous laquelle fut explorée, pendant deux ans, une nouvelle région de la mine, par les puits Denis, de la Sonde, Félix et quelques sondages.

Cette reprise des travaux toucha à sa fin en 1859 et, depuis lors, la concession du Plessis n'a plus été l'objet d'aucuns travaux sérieux et suivis. La mort du comte de Castellane, survenue en 1861, fit, il est vrai, passer entre les mains de mineurs la propriété de cette concession et suspendre, en conséquence, la remise en exploitation de la mine ; les héritiers de M. de Castellane cherchèrent alors à se défaire de cette propriété, et ils l'auraient assurément déjà vendue, s'ils n'avaient pas demandé de la concession du Plessis un prix d'achat assez

[p. 4]

élevé et plutôt sur les dépenses qui, à tort ou à raison, avaient pu être faites antérieurement sur cette concession que sur les avantages immédiats que pouvait procurer son exploitation.

Ce rapide historique montre combien, depuis la fin du siècle dernier, de laquelle date le commencement d'exploitation sérieuse de la mine du Plessis, la propriété de cette concession a changé fréquemment de mains ; il en devait être et il en a été de même de la direction et de la conduite des travaux, et c'est là qu'il faut chercher, beaucoup plus que dans la pauvreté du gisement ou les difficultés matérielles de l'exploitation, la véritable cause des succès continus dont la mine du Plessis a été le théâtre.

Tel nouveau propriétaire de cette mine, qui plus est, tel nouveau directeur a tenu, dès les premiers mois de son achat ou de sa gestion, à demander à ce gisement des produits immédiats, aux risques de compromettre l'avenir, et c'est ainsi que, presque partout où se montraient des affleurements de houille, les entêtes de couches ont été fouillées près de la surface, de façon à rendre par la suite fort onéreuse, sinon impossible, l'exploitation en profondeur, en raison des difficultés de l'épuisement.

Enfin, comme nous l'allons montrer en faisant connaître la constitution géologique du gisement du Plessis, aucun des propriétaires de cette mine n'a entrepris de travaux d'exploitation là où il convenait cependant de les exécuter, du côté du marais de Gorges et loin des affleurements et de la région tourmentée par les épanchements porphyriques. Une tentative seulement a été faite dans cette voie par M. de Castellane au moyen du sondage de 1852 ; mais il n'en a pas été tiré tout le parti possible, en sorte que de nouveaux sondages seront vraisemblablement encore à faire avant d'entreprendre dans le marais le foncement d'un puits profond et l'exploitation de la région qui constitue l'avenir réel de la concession du Plessis.

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE

Dans le premier chapitre de cette notice, nous avons tracé à grands traits la constitution géologique du golfe du Cotentin, sur les confins duquel apparaît, à 14 kilomètres ouest de la ville de Carentan, le petit bassin houiller du Plessis. Il est adossé aux terrains de transition qui occupent du quart au tiers de la superficie de la concession et se terminent, sur une étendue de plus de 20 kilomètres, entre les Moitiers-en-Bauptois et Saint-Patrice-de-Claids, par une ligne sinueuse assez régulièrement dirigée du nord au sud.

C'est dans une sorte d'anse hémi-circulaire de cette ceinture de terrains de transition qu'affleurent les couches de grès et de

[p. 5]

schistes houillers, dans la partie centrale de la commune du Plessis, près du hameau de Beaucoudray en particulier et sur une étendue restreinte mesurant à peine 1,700 à 1,800 mètres, du nord au sud, et un kilomètre au plus, dans la direction de l'est à l'ouest. Sur la feuille n° 2 des plans joints à ce travail, consacrée à la partie *explorée* de la concession du Plessis, nous avons figuré à grande échelle les limites nord, ouest et sud de cette sorte de baie dans laquelle apparaît le terrain houiller.

Au nord, ainsi qu'au nord-ouest de cette enceinte, on rencontre les schistes et les calcaires dévoniens fossilifères qui, de Prétot, Sainte-Suzanne et Saint-Jores, se prolongent jusque dans la lande du Plessis, où ils ont été exploités sur les fermes de la Royauté et de la Clôture, ainsi qu'aux hameaux de Beau-Soleil et des Blois. A l'ouest et au sud du bassin du Plessis, ce sont, au contraire, des couches appartenant à la partie inférieure des terrains de transition du département de la Manche, qui se montrent, représentées par des schistes, des grauwackes et des poudingues, occupant une partie des communes de Gorges, Laulne et de Lastelle. On les voit, aux hameaux des Renaux et de la Villette, ainsi que près de la ferme de ce nom, en strates presque verticales orientées nord 10 à 20° est à sud 10 à 20° ouest, c'est-à-dire, comme nous aurons l'occasion de le reconnaître plus loin, en complète discordance de stratification avec les couches de la formation houillère du Plessis.

Enfin, pour en terminer avec l'indication des terrains de transition que l'on trouve dans l'étendue de cette concession, je signalerai les grès siluriens moyens qui constituent la haute chaîne de Lithaire à Montcastre, laquelle vient mourir près de l'angle nord-ouest du périmètre de la concession, sur les confins de la lande du Plessis.

Le terrain houiller apparaît donc dans l'anse dont nous venons de tracer ainsi les contours. Il affleure sur une étendue d'une centaine d'hectares environ et disparaît ensuite à l'est, suivant une ligne ondulée qui s'écarte assez peu du chemin vicinal n° 3 de Périers à Valognes, soit sous les assises de la formation triasique ou bien sous l'épais manteau de sables diluviens, que l'on voit près de la chapelle Sainte-Anne, au Manoir et à la Couterie, ainsi que sous les alluvions récentes des parties les plus basses et marécageuses du pays.

C'est sur cette étendue superficielle, tellement restreinte qu'elle n'excède pas la quarantième partie de la surface de la concession, qu'ont porté presque tous les travaux faits au Plessis depuis quatre-vingts ans. Sans ordre ni méthode, le sol a été fouillé en tous sens, presque à toutes les profondeurs, par des travaux plus ou moins éphémères, dont la trace a été à peine conservée dans les bureaux de la mine et dont l'Administration n'a jamais pu obtenir de plans réguliers, en sorte

[p. 6]

que, pour faire la description de ces travaux, il ne reste actuellement dans les archives administratives que des notes éparses, incomplètes, qu'il a fallu coordonner et même interpréter pour dresser les feuilles 2 et 3 des plans et des coupes relatifs à la concession du Plessis.

Composé d'une série de couches alternatives de grès houillers à plus ou moins gros éléments, renfermant des empreintes d'équisétacées et de fougères plus rares, de conglomérats et de poudingues blancs, gris et rouges, d'argilithes et de schistes de couleurs également variées et renfermant parfois des rognons de carbonate de fer, enfin de schistes houillers plus ou moins charbonneux, auxquels sont associées de véritables couches de houille, le terrain houiller du Plessis ne constitue pas un gisement d'une allure régulière ; mais il présente, au moins dans la région des affleurements, la seule explorée jusqu'ici, la trace manifeste de bouleversements dont on n'a pas à chercher la cause bien loin, le porphyre apparaissant çà et là en plus d'un point de la commune du Plessis.

Quelque incomplets que soient les documents laissés par les exploitants de la mine, ils peuvent cependant suffire, pour établir avec une certaine netteté comment, à la suite des épanchements porphyriques, les couches du terrain houiller du Plessis ont été brisées et rejetées et comment les affleurements de ce terrain, qui ne faisaient primitivement qu'un même tout, se sont trouvés morcelés et divisés en trois lambeaux distincts séparés par deux massifs de porphyre.

Cette roche éruptive constitue d'abord un premier massif, orienté à peu près nord 15° à 20° ouest, long de 950 à 1,000 mètres, d'une largeur irrégulière, rencontré au nord par le puisard du puits Denis, passant par le puits Saint-Louis et disparaissant au sud près des ruines de l'ancien château et sur les bords du ruisseau des Renaux, mais pour se retrouver encore dans diverses directions, à plus ou moins de profondeur. C'est ainsi que le sondage de la ferme du Moulin a rencontré ce massif de porphyre à 50^m de profondeur, que celui du Marais l'a trouvé à 122^m, et qu'enfin le puits Sainte-Barbe a ses vingt derniers mètres et son puisard creusés dans le porphyre.

Une seconde bande de roche éruptive, également orientée nord 15° ouest, ne mesurant guère que 800 mètres de longueur sur 80 à 100 mètres de largeur, se montre à l'ouest du premier massif, sinon jusqu'à la surface du sol, tout au moins à très-peu de profondeur.

Une descenderie, partant du puits Michel de Lanne, est venue buter contre ce massif porphyrique ; d'autre part, le puits Félix l'a rencontré ; enfin, cette langue de porphyre explique le relèvement des couches du terrain houiller constaté par les trois puits Sainte-Anne, de la rue de Beaucoudray,

[p. 7]

de l'Espérance, et la vieille fosse de recherches, qui sont pour ainsi dire ouverts sur la limite est de ce deuxième massif éruptif dont la jonction souterraine avec le premier ne saurait être douteuse. Cette deuxième bande de porphyre vient affleurer en pentes abruptes, sur les rives du ruisseau des Renaux, à 300 mètres à l'ouest de la route de Périers à Valognes, et se retrouve encore plus loin, au sud, dans la direction de la ferme de la Villette.

Le porphyre du Plessis est généralement de couleur sombre, oscillant entre le violet et le vert foncé ; sa structure est grenue et homogène, sa pâte fine et ne renfermant de nodules de quartz libre qu'en quantité assez variable et généralement peu abondante ; le feldspath en cristaux s'y présente lui-même fort rarement, et on ne voit guère au milieu de la pâte que quelques paillettes ternes de mica et quelques mouches de pyrites. Aussi, cette roche, offrant d'ailleurs beaucoup d'analogie avec les porphyres dont nous signalerons plus loin la présence à Littry, peut-elle être envisagée comme présentant des passages graduels du pétrosilex compacte au véritable porphyre quartzifère et au porphyre trachytique.

Le porphyre du second massif constitue, sur le bord du ruisseau des Renaux, des masses qui, bien que fendillées en divers sens, offrent une grande dureté sous le marteau. A leur surface, les blocs de porphyre prennent une teinte ocreuse due à un commencement d'altération qui ne dépasse pas un à deux centimètres de profondeur dans les roches du second massif. Mais, sous les ruines du vieux château, à l'extrémité sud du premier, le porphyre se trouve presque entièrement décomposé et kaolinisé ; il affecte alors, en certains points, la texture cellulaire et spongieuse due au départ d'une partie de ses éléments constitutifs.

L'apparition de la roche éruptive dont nous venons de faire connaître la constitution minéralogique a morcelé, avons-nous dit, le terrain houiller du Plessis en trois lambeaux isolés ; ces lambeaux sont devenus l'un après l'autre le siège d'exploitations distinctes que nous allons successivement passer en revue.

Le lambeau central a été exploité le premier et de la façon la plus durable. Cinq puits (fosse intermédiaire, vieille fosse de recherches, fosses Saint-Thomas, Sainte-Barbe et Sainte-Anne) ont été ouverts, de 1793 à 1808, sur cette région de la mine et ont montré l'existence de deux couches de houille exploitables, la première épaisse

de 1^m à 1^m,20, la plus profonde ayant de 1^m,20 à 1^m,50 de puissance et séparée de la précédente par un massif stérile de 18 à 23 mètres d'épaisseur. Ces deux couches ont été rencontrées par les puits Sainte-Barbe, intermédiaire et de recherches ; elles l'ont été probablement aussi par le puits Saint-Thomas ; toutefois, nous n'avons trouvé le fait positivement signalé nulle part. Enfin, à 51 mètres de profondeur,

[p. 8]

le puits Sainte-Barbe a atteint une autre couche de charbon de moins de 0^m,50 d'épaisseur qui, poursuivie en galerie sur une soixantaine de mètres, a été reconnue n'être formée que de rognons inexploitable. Cette petite veine n'a d'ailleurs pas été trouvée dans aucun des autres puits.

Ouvert sur les affleurements de la couche supérieure, le puits Sainte-Anne n'a atteint que la couche la plus profonde et le voisinage du porphyre explique comment, au grand étonnement des exploitants de 1808, cette couche disparut presque aussitôt en amont pendage, ce qui motiva l'abandon de ce puits peu de temps après son ouverture.

Quand, après la suspension des travaux datant de 1811, la mine du Plessis fut remise en activité en 1829, puis en 1836, c'est encore sur le lambeau central que se porta l'exploitation sous la direction Fantet, tout d'abord au sud par le foncement du puits de l'Espérance, puis dans le voisinage du hameau de Beaucoudray par l'ouverture des puits Saint-Louis et de la rue de Beaucoudray, ainsi que par la reprise du puits Sainte-Barbe.

Le puits Saint-Louis offrit une particularité fort digne d'intérêt. Ouvert près d'un affleurement, il ne tarda pas à rencontrer une couche de houille presque verticale, occupant un des côtés de la colonne du puits, tandis que sur l'autre vint à se montrer le porphyre, que l'on a seul traversé après pendant les deux derniers tiers de la hauteur de cette fosse, en sorte qu'il fallut percer au fond une galerie de plus de 80 mètres de longueur dans la roche de soulèvement pour rejoindre les couches du terrain houiller.

Quant au petit puits de la rue de Beaucoudray, il atteignit la couche supérieure et ne fut même pas approfondi de façon à rencontrer la deuxième couche, l'abondance des eaux venant de la surface rendant l'exploitation impossible.

C'est en 1845 que prit fin, après épuisement de la matière minérale, l'exploitation du lambeau de terrain houiller dont il vient d'être question ; l'examen des coupes longitudinales n^{os} 1 et 5 et transversales n^{os} 2 et 3 permet de se rendre compte, aussi complètement que possible, de la disposition des couches de ce lambeau qui affectent la forme d'une longue et étroite cuvette, dont le grand axe serait orienté suivant la direction nord 15 à 20° ouest des deux bandes porphyriques.

Ces couches présentent une pente variable, qui atteint jusqu'à 25° sur les limites est et ouest de la cuvette, et qui, sur certains points, a même offert de grandes irrégularités. Ainsi, par les travaux du puits Sainte-Barbe, on a constaté que la couche supérieure, loin d'avoir la régularité de celle du fond du puits, présentait des parties alternativement de niveau et à pente raide, enfin, une disposition en une sorte d'escalier qui paraît témoigner qu'elle a subi des effets de flexion et de rejet dont la couche inférieure n'a pas ressenti les atteintes. C'est à

[p. 9]

l'épanchement du porphyre entre les strates du terrain houiller que la cause doit en être attribuée ; telle est au moins l'opinion mise en avant par feu M. l'ingénieur en chef Hérault, qui signale le grès du toit de la couche inférieure comme endurci et métamorphisé en nombre de points par le porphyre et la rencontre de cette roche, à un état de décomposition avancée, dans le foncement du puits Sainte-Barbe, avant d'arriver à la houille.

L'exploitation du deuxième lambeau fut entreprise en 1845, lors de l'abandon du premier ; quatre puits principaux (puits Batard, de recherches, Castellane et Denis et les deux petites fouilles, dites puits Léonie, pratiquées sur des affleurements, furent ouverts de 1845 à 1858 dans cette région de la mine. Le puits Denis atteignit seul deux veines de houille [1] ; les puits Batard et de recherches ne traversèrent qu'une couche ; mais la disposition et l'inclinaison de la veine rencontrée par chacun de ces puits montrent qu'il s'agit bien là, non d'une même couche, mais de deux veines distinctes qu'aurait pu atteindre successivement le puits de recherches, s'il eût été suffisamment approfondi.

Quant au puits de Castellane, il tomba sur un brouillage, trouvé au lieu et place de la couche supérieure du puits de recherches. On eut le tort de ne pas tenter de traverser ce brouillage, soit pour se diriger en amont-pendage vers le puits de recherches, soit pour aller rejoindre, à l'ouest, les descenderies et dépilages partant des deux petits puits Léonie, à l'aide desquels étaient attaqués les affleurements qui se montrent dans le bois du Coudray et le jardin de la maison de direction.

L'exploitation de ce deuxième lambeau fut de peu de durée et peu profitable. Bien que les deux couches reconnues eussent presque autant d'épaisseur que dans le lambeau central, elles étaient atteintes par les puits Denis, Batard et de recherches à trop peu de profondeur, pour que le voisinage de la surface ne se fit pas sentir, tant par l'altération ressentie par le combustible que par l'abondance des eaux à épuiser.

Le troisième lambeau a encore moins d'étendue et d'importance que les deux précédents ; c'est celui sur lequel, en 1793, paraît avoir été ouverte la fosse Michel de Lanne, du fond de laquelle, à l'aide d'une descenderie, on alla jusqu'à 26 mètres de profondeur et on tira de la houille pendant deux ans ; cette région fut abandonnée ensuite pour n'être explorée à nouveau qu'en 1858 et 1859.

[p. 10]

On commença par un sondage entrepris sous la direction Brochot au lieu dit de la Cassée, tout près du puits n° 21.

Ce forage donna la coupe ci-après :

Grès micacés bruns et bigarrés	6 ^m ,	"
Filet de houille	0	05
Mêmes grès, plus foncés et plus durs	2	90
Filet de houille	0	05
Grès à grains fins et moyens, micacés	13	50
Conglomérats, grès noirâtres avec empreintes		
Schistes charbonneux	0	50
Houille un peu mélangée de schistes	1	"
Grès houillers, gris et noirs, avec veinules de houille	7	50
Houille avec intercalation de bancs gréseux	1	20
Grès houiller	1	30
Houille avec intercalation de lits gréseux	3	70
Grès houiller	1	89
Profondeur totale	39 ^m ,	59

Les résultats favorables de ce sondage, qui, amplifiés d'ailleurs par divers organes de publicité, firent un certain bruit, déterminèrent à foncer le puits Félix, à trente mètres à peine du trou de sonde.

Malgré cette proximité, on ne rencontra pas dans ce puits la suite des assises du sondage de la Cassée. Offrant avec la fosse Saint-Louis une grande analogie de position, le puits Félix tomba sur la zone de contact des couches houillères et de la seconde bande éruptive ; il traversa d'abord, sur 23 mètres environ, un pêle-mêle de grès et de schistes houillers, empâtés dans des porphyres à pâte rouge et verte ; il atteignit ensuite des couches plus régulières de terrain houiller, rencontra le charbon à 27 mètres de profondeur, et, de 27 mètres à 38 mètres, des alternances de houille et de schistes en strates presque verticales. Le charbon était à demi-cristallin, brûlait à la façon des houilles très-grasses et témoignait, par ces qualités différentes de celles du charbon du Plessis, des effets du métamorphisme dus au voisinage du porphyre, qui fut enfin rencontré au fond du puits Félix, à 40^m,50.

Les dislocations produites dans ces couches de houille par la roche éruptive déterminèrent une abondance extrême des eaux et, devant les difficultés de leur épuisement, le puits Félix dut être abandonné et remplacé par un nouveau puits (puits de la Sonde), qui, ouvert sur l'emplacement même du sondage de la Cassée, devait rencontrer des assises plus régulièrement stratifiées.

Ce puits traversa, en effet, des couches moins bouleversées que le puits Félix ; mais le voisinage des anciens travaux des

[p. 11]

fosses Silbier et Michel de Lanne, amena de telles quantités d'eau que l'exploitation ne fut pas plus possible par le puits de la Sonde qu'elle ne l'avait été par le puits Félix.

La direction Brochot laissa encore une autre trace de son passage au Plessis ; le sondage du Vifflard fut entrepris ; il rencontra deux couches minces de houille, l'une à 21 mètres, l'autre à 33 mètres, et fut poursuivi jusqu'à 50 mètres, au milieu d'assises de grès houillers pétris d'empreintes. Ce forage montre qu'à plusieurs centaines de mètres, au nord-ouest des puits Sainte-Anne, intermédiaire, Saint-Louis et Sainte-Barbe, on retrouve encore le prolongement des deux couches du lambeau central, séparées seulement par une suite de bancs stériles moins épais que dans la région principale de ce lambeau. Au reste, le rapprochement des deux couches sur les confins du bassin du Plessis est un fait général ; il s'est vérifié par les puits Félix et de la Sonde, ainsi qu'au nord du ruisseau du Vifflard, et leur plus grand écartement, constaté dans la région centrale de Beaucoudray, peut fort vraisemblablement s'expliquer par l'intercalation du porphyre entre les strates du terrain houiller.

En 1859, toute exploitation cessa sur cette mine. Cependant, quelques fouilles ont encore été faites pendant l'année 1866, et bien que leurs résultats aient été négatifs, au point de vue de la reprise de l'exploitation, elles ont fourni quelques indications que nous croyons devoir consigner ici.

A 200 mètres du sondage Brochot de 1858, au point désigné sous le n° 24 et situé dans la lande du Plessis, un affleurement de couche a été momentanément exploité. Ce doit être, comme le montre la coupe n° 5, l'entête de la couche supérieure des puits Sainte-Barbe et intermédiaire.

Dans une région opposée de la mine, à 180 mètres au sud du ruisseau des Renaux, un autre affleurement que l'on voit au reste dans la tranchée du chemin vicinal de Périers à Valognes a été mis à nu et exploré en descendant sur une dizaine de mètres ; il présente une direction est-ouest, un plongement faible au nord et peut fort vraisemblablement être pris pour le prolongement de la couche inférieure du lambeau central.

Enfin, au hameau de la Lague, une petite fouille a rencontré, près de la surface, des couches de grès houillers orientées est-nord-est, plongeant au sud-sud-est, ce qui prouve que le terrain houiller, généralement recouvert par les sables diluviens ou les assises du trias, à l'est du chemin de Périers à Valognes, a pu cependant se trouver mis à nu par des érosions ultérieures en différents points, notamment à la Lague.

Nous venons de voir ce qu'est le terrain houiller du Plessis dans la région des affleurements et d'établir que, bien qu'il soit bouleversé et morcelé par le fait des éruptions porphyriques, on y constate la présence manifeste de deux couches de houille exploitables qui, bien développées dans la région centrale,

[p. 12]

se retrouvent également avec netteté dans les deux autres lambeaux rejetés par le porphyre au nord et à l'ouest de cette région centrale.

Que devient, en dehors de cette zone d'affleurements, qui, à peu près totalement épuisée, n'a de valeur aujourd'hui que par les renseignements qu'elle peut fournir, le terrain houiller du Plessis ? Qu'à-t-il été fait en s'éloignant de la ceinture des terrains de transition et en se reportant à l'est, où les couches houillères doivent plonger sous des formations plus modernes, pour rechercher le prolongement du terrain houiller ? C'est ce qu'il nous reste maintenant à examiner.

Nous avons déjà signalé le puits Fantet, qui, ouvert en 1839 près du bois du Plessis, a d'abord rencontré des couches de grès bigarrés, puis des grès houillers (faisant suite à ceux de la Lague, dont il vient d'être question), et enfin le porphyre.

Le sondage du Marais, qui date de 1837, a traversé, à 48^m et à 55^m, deux petites veines de houille de 0^m,50, qui semblent provenir d'une sorte de dédoublement de la couche exploitée par les puits de recherches et Castellane ; poursuivi au delà, ce forage a atteint le porphyre à 122^m, sans avoir rencontré (tout au moins le fait n'a pas été constaté), la couche du puits Batard, qu'on devait cependant traverser. Ce sondage est antérieur, il est vrai, à l'époque à laquelle l'exploitation se porta sur la rive droite du Vifflard et signala de ce côté, comme à Beaucoudray, deux couches de houille ; toujours est-il qu'il n'apporte aucune lumière sur la manière dont se comporte le terrain houiller au nord et à l'est du grand massif porphyrique, dans la direction du marais de Gorges.

En 1840 fut entrepris, au hameau de la Forge, un sondage qui aurait pu fournir d'utiles indications ; malheureusement, après avoir atteint 50^m et traversé des grès bigarrés sur la plus grande partie de sa hauteur, cette opération fut suspendue, la sonde devenant nécessaire pour l'exécution, à Saint-Jean-de-Daye, d'un forage entrepris aux frais de l'Etat et dont il sera question au chapitre IV de ce travail.

Nous avons également cité déjà le sondage de la ferme du Moulin, qui a rencontré le porphyre à 50^m, après avoir traversé des grès bigarrés et quelques couches du terrain houiller, et qui, pas plus que les précédents, ne

fournit aucune donnée précise sur le prolongement de la formation houillère du Plessis du côté du marais.

Le sondage (système Kind) entrepris sur les bords de celui-ci, est la seule opération qui donne quelques renseignements à cet égard, et encore il laisse bien à désirer quant à la netteté de ses indications. Ce sondage, qui était d'une importance capitale pour la mine du Plessis, paraît n'avoir pas été conduit avec toute la diligence et la prévoyance désirables. Ainsi, trente-sept mois (juillet 1851 à août 1854) ont été employés

[p. 13]

pour atteindre la profondeur de 387^m ; d'autre part, à la suite d'éboulements répétés contre lesquels on devait se prémunir, il a fallu, à trois reprises, procéder à des tubages partiels du trou de sonde, après avoir opéré au préalable son élargissement, et finalement le sondage a été abandonné à cette profondeur de 387^m, malgré l'intérêt qu'il pouvait y avoir à le continuer encore, par suite de la chute, dans le trou de sonde, de tiges qui n'en ont pu être retirées qu'au prix des plus grands efforts et après avoir déterminé des éboulements considérables de toute la partie inférieure du sondage.

Voici telle qu'elle ressort, tant des archives du Service des Mines que d'un tableau auquel la direction de la mine du Plessis paraît avoir donné une certaine publicité, la coupe des terrains traversés par le forage en question.

1. Terre végétale

1^m, "

21. Schistes houillers bitumeux, avec quelques lits minces de grès houillers et schistes charbonneux avec petites veines de houille maréchale	13	87
22. Schistes et grès houillers, puis des grès rappelant les grès de transition (?)	27	51
	—	—
Total	387 ^m ,	00

Que ressort-il de positif, de sérieux de la coupe de ce sondage ? Un seul fait dont on devait, au reste, s'attendre à recevoir la confirmation : à savoir le prolongement sous le marais de Gorges de la formation houillère du Plessis, atteignant, il est vrai, une puissance totale de 300 mètres, soit plus du triple de l'épaisseur sur laquelle elle avait été antérieurement reconnue dans la région des affleurements.

Mais cette formation renferme-t-elle, du côté du marais, des couches de charbon suffisamment abondantes pour que l'exploitation en puisse paraître avantageuse ? C'est ce que le sondage ne dit pas d'une façon tant soit peu précise. On a bien rencontré à 184^m,50, 209^m,60 et à 242^m,91, des schistes houillers avec veines charbonneuses qui peuvent, avec une certaine vraisemblance, être envisagés comme représentant les deux couches principales connues au Plessis ; mais le charbon lui-même n'a présenté, paraît-il, dans chaque traversée de schistes, qu'une puissance réduite de 0^m,30 à 0^m,40 environ. Le sondage a pu tomber, par un hasard malheureux, sur un brouillage de couches ; c'est une hypothèse un peu gratuite, mais qui n'est pas entièrement inadmissible.

Enfin, ce forage, après une traversée, sur plus de 100 mètres, de schistes et de grès houillers, avec intercalation de conglomérats et de grès rougeâtres, a rencontré de 345^m,62 à 359^m,49, soit sur 13^m,87 de hauteur, des schistes bitumeux extrêmement inflammables, ayant fourni une grande quantité d'huile surnageant à la surface du trou de sonde et des matières de curage, et auxquels étaient, en outre, associées des petites veines de houille maréchale.

Que valent, soit au point de vue de l'extraction du charbon,

[p. 15]

soit en ne cherchant à tirer parti que de l'huile minérale, ces schistes bitumineux ? C'est ce que la coupe du sondage ne nous apprend pas encore. Les prises d'échantillons, pendant le cours de cette recherche, paraissent ne s'être pas faites d'une façon régulière et en quelque sorte permanente, et c'est à l'insuffisance de cette opération qu'il faut attribuer le défaut de netteté des indications fournies sur la traversée des couches 9, 11, 14 et 21. Le sondage de 1851 à 1854 n'a pas été entièrement fait en pure perte ; mais il laisse assez à désirer pour qu'on ne puisse pas, par la suite, songer à ouvrir un puits d'exploitation dans le marais, avant de faire précéder cette coûteuse opération de l'exécution d'un nouveau sondage.

Il nous reste encore, avant de terminer ce qui concerne la mine du Plessis, à dire quelques mots de la qualité de la houille qui en a été extraite.

Cette qualité a été extrêmement variable, suivant les points qui ont été explorés, suivant la profondeur à laquelle les couches de combustible ont été atteintes ; la qualité paraît avoir été la meilleure dans la région centrale, celle dont les travaux d'exploitation ont été les plus profonds et surtout dans la couche inférieure qui s'est toujours montrée la plus puissante ; toutefois, près de la surface, on a extrait par les petits puits Léonie un charbon à chaux de très-bonne qualité, sans nerfs de schistes ni de grès.

Généralement et surtout dans la région voisine des affleurements, les couches de houille du Plessis ont présenté des intercalations de nombreux filets schisteux en altérant beaucoup la pureté ; en outre, la pyrite de fer s'y est montrée avec une certaine abondance, ce qui rendait ces charbons, surtout quand ils étaient mouillés, sujets à s'échauffer et à brûler spontanément. Cependant, on a extrait du Plessis d'assez bons charbons pour la cuisson de la chaux ; on a même pu les utiliser pour le chauffage des chaudières à vapeur et les usages de la teinturerie ; enfin, sur certains points de la mine, notamment au haut de la veine inférieure, on a rencontré de la houille maréchale d'assez bonne qualité.

Le charbon du Plessis doit, comme celui de Littry, être classé parmi les houilles grasses à longue flamme ; il est collant et bon pour la maréchalerie, quand il est suffisamment pur ; mais, par l'addition d'une proportion très-variable de matières stériles, il passe par tous les degrés de la houille grasse à la houille schisteuse et aux schistes plus ou moins bitumineux.

Deux analyses ont été faites, l'une en 1858, au lycée de Coutances, l'autre au laboratoire du service des mines à Caen, en 1867, sur des échantillons *choisis* de charbon du Plessis. Elles n'ont, par cela même, que peu de valeur, quoiqu'elles aient fourni des résultats à peu près identiques :

[p. 16]

	Analyse de 1858.	Analyse de 1867.
Carbone fixe	60,5	63,"
Matières volatiles	35,6	33,4
Cendres	3,9	3,6
	-----	-----
	100,"	100,"
Rendement en coke.	64,4 %	66,6 %.

Cette composition se rapproche beaucoup de celle des charbons menus lavés de Littry, qui trouvent aujourd'hui d'importants débouchés dans la fabrication du gaz d'éclairage.

Nous n'ajouterons rien aux développements qui précèdent sur le mode d'exploitation qui a été employé au Plessis, ni sur les conditions économiques de l'extraction du charbon de cette mine.

L'exploitation a été peu régulière, peu suivie, faite sans méthode et parfois même en dépit des règles de l'art ; aussi, a-t-elle été généralement onéreuse, d'autant que la mine s'est trouvée presque toujours grevée de frais généraux bien élevés par rapport à sa production, et qu'il a été dépensé des sommes assez considérables en travaux de recherches peu judicieusement entrepris.

Le prix de vente a été assez régulièrement de 1 fr. 60 l'hectolitre, pesant 100 kilogrammes en moyenne pendant la période de 1838 à 1846, durant laquelle l'extraction a eu le plus d'activité. Dans le même temps, avec un prix de vente de 1 fr. 44 à 1 fr. 45 seulement, la mine de Littry trouvait à réaliser chaque année de beaux bénéfices.

La remise en exploitation de la concession du Plessis est très-désirable ; on parviendra peut-être à y asseoir une entreprise sérieuse et profitable ; mais, auparavant, il conviendra, par de nouveaux sondages, de s'assurer des ressources réelles qu'offre cette concession du côté du marais de Gorges et loin de la région des affleurements et des épanchements porphyriques.

Le 4^e et dernier chapitre de l'ouvrage de M. Vieillard traite de la " continuité du terrain houiller entre les mines du Plessis et de Littry. " C'est un problème qui ne sera résolu que par de nouveaux sondages. Après l'indication de plusieurs tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour, l'auteur continue et termine par les pages suivantes :

A côté des travaux entrepris par l'Administration pour établir la jonction des bassins de Littry et du Plessis, nous devons citer un sondage exécuté en 1860 à Méautis par la société " la

[p. 17]

Normandie " qui se proposait d'étendre le cercle de ses opérations sur les communes de Carentan, Auvers, Sainteny, Saint-Georges-de-Bohon et Périers. Ce sondage n'atteignit que 112 mètres de profondeur, et il traversa, sur toute sa hauteur, les schistes, marnes et grès du trias. La rencontre d'un banc assez dur de poudingue à cette profondeur est l'obstacle, cependant peu sérieux, qui mit fin à cette entreprise.

La démonstration matérielle de la continuité du terrain houiller entre les concessions de Littry et du Plessis est donc encore à faire ; car les trois forages que nous venons de relater ont, par leur défaut d'approfondissement, laissé la question à peu près entière.

Elle ne pourra se trouver résolue qu'à l'aide d'un sondage susceptible d'atteindre des profondeurs de 350 à 450 mètres environ [2] ; il faudra donner à ce forage un assez fort diamètre de façon à le tuber entièrement ou à pouvoir y introduire des colonnes perdues de tubes pour la traversée des schistes argileux et des marnes qui, en se gonflant, obstrueraient le trou de sonde.

Un forage de cette importance bien placé, bien outillé et bien conduit, a les plus grandes chances de rencontrer les assises de la formation houillère entre les concessions de Littry et du Plessis.

Mais, que vaudra le terrain houiller dans cette région qui échappe encore à nos investigations ? Les couches de combustible y seront-elles riches et abondantes ou minces et d'une exploitation peu avantageuse ? Quelle sera la qualité du charbon qu'on en pourra extraire ? Ce sont autant de questions auxquelles il est de toute impossibilité de répondre et à l'égard desquelles on ne peut se livrer actuellement qu'à de simples conjectures.

Il est possible que, dans la région centrale du golfe du Cotentin, le terrain houiller prenne plus de puissance et de régularité et renferme, aux quatre niveaux qu'a fait connaître le sondage Kind, des couches plus épaisses, d'un combustible plus pur et de meilleure qualité que dans la zone des affleurements de Littry et du Plessis ; il est également possible que le

[p. 18]

morcellement en bassins exploitables et en parties stériles, que nous avons signalé comme un des traits de la formation de Littry, se retrouve, à un moindre degré peut-être, en raison de l'éloignement des terrains de transition, dans cette région encore inconnue de la formation houillère.

La loi de continuité, que nous nous sommes attaché à établir dans cette formation, ne s'applique pas absolument à chacun des niveaux de combustible qui ont été signalés au Plessis et à Littry, et il se peut que, tandis que tel sondage heureux rencontrera des couches abondantes et épaisses, tel autre vienne à tomber sur une région stérile ou sur de simples brouillages de couches qui ne devront pas toujours décourager les explorateurs.

On ne le peut mieux prouver qu'en rappelant une remarque qui fut faite à l'occasion de la découverte du bassin de Fumichon. Si l'on avait reporté, à cent mètres à l'est de l'emplacement choisi, le sondage à l'aide duquel fut opérée la reconnaissance de ce bassin, on serait tombé sur la faille que nous avons précédemment signalée et on en aurait probablement induit, bien à tort cependant, que le terrain houiller était stérile dans cette région de la mine de Littry.

Les explorations à faire entre les concessions de Littry et du Plessis offriront donc, nous ne devons pas le dissimuler, de certains aléas au point de vue de la richesse du terrain houiller dans cette région. On se prémunira contre ces chances bonnes ou mauvaises en multipliant, autant que possible, les sondages, et d'ailleurs, ce côté aléatoire des recherches ne saurait y faire renoncer, quand on envisage que, dans un département voisin, on songe en ce moment à entreprendre des sondages de 700 à 1,000 mètres, sur cette seule donnée que c'est à ces profondeurs qu'il y aurait chance de rencontrer le terrain houiller, s'il se prolonge du Boulonnais et des départements du Nord et du Pas-de-Calais, jusque dans celui de la Seine-Inférieure.

Des recherches dans le Cotentiu n'ont ni à atteindre de semblables profondeurs, ni à courir de tels risques, puisque la rencontre du terrain houiller est entourée, nous croyons l'avoir démontré, des plus grandes probabilités ; elles doivent donc prendre le pas sur d'autres entreprises du même genre, plus grandioses peut-être, mais assurément plus hasardeuses.

Dans les pages qui précèdent, nous avons particulièrement cherché à établir qu'il doit y avoir continuité de la formation houillère entre les concessions de Littry et du Plessis ; mais, ce n'est pas seulement à l'intervalle qui sépare ces deux mines que doit se borner l'extension du terrain houiller, et il est fort possible qu'on le retrouve en nombre d'autres points du golfe du Cotentin, notamment au nord des concessions du Plessis et de Littry ainsi qu'à l'est de cette dernière, à la suite des affleurements du ruisseau du Gril.

[p. 19]

Cependant, dans la région septentrionale du golfe, l'existence du terrain houiller est plus problématique qu'au sud de Carentan, par cette raison qu'entre Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes et Quinéville, la dépression dans laquelle auraient pu se déposer les couches houillères est beaucoup moins profonde qu'entre Littry et le Plessis. On voit émerger, de distance en distance, depuis Magneville jusqu'à la mer, au milieu des couches triasiques qui ne doivent constituer qu'un manteau assez mince au-dessus des assises des terrains de transition, des pitons isolés de grès siluriens et même une chaîne importante des mêmes grès entre Montebourg et Quinéville. Ces témoins attestent qu'il ne faut pas aller à une grande profondeur pour retrouver le fonds du golfe au-dessous de la nappe triasique ou des couches plus récentes comme l'a prouvé au reste une petite recherche faite, il y a plusieurs années, à Huberville, près de Valognes, dans l'une des carrières ouvertes sur les bancs de l'infra-lias. On rencontra immédiatement, au-dessous des calcaires de ce niveau, la suite de l'étage ampélique de Lestre, sans même traverser le trias auquel les couches infra-liasiques sont simplement adossées, ni le terrain houiller, qui paraît ainsi manquer sur le revers nord de la chaîne de grès de Montebourg.

Ces remarques sur le peu de profondeur du golfe du Cotentin ne s'appliqueraient pas seulement, pensons-

nous, à la zone la plus septentrionale dans laquelle on voit surgir des pointements de grès siluriens. Sur toute la région s'étendant au nord de Carentan, il est fort possible que le fond du golfe soit constitué par le prolongement de ces rides saillantes, continues et assez élevées de grès siluriens qui se montrent dans la partie nord de la presqu'île du Cotentin. Il n'y a pas là une simple hypothèse ; car les mêmes grès, que l'on voit en lambeaux isolés autour de Valognes, viennent d'être retrouvés, sous 2 à 3 mètres d'alluvions triasiques, jusqu'à Colombières, presque sur les confins de la concession de Littry.

Nous avons indiqué, sur la planche I, ce petit pointement de grès silurien que signalait M. Hérault dès 1825 ; il se trouve sur l'alignement est-ouest de la haute chaîne de Lithaire et Montcastre que l'on retrouvera vraisemblablement à d'inégales profondeurs, entre la Haye-du-Puits, Carentan et Colombières.

Cette physionomie spéciale de la partie nord du golfe du Cotentin, dans laquelle les rides de grès silurien relevant le fond du golfe ont pu faire obstacle au dépôt des couches du terrain houiller, doit écarter, pour le moment du moins, les explorateurs circonspects et les amener à concentrer leurs vues et leurs efforts sur la région qui s'étend au sud de Carentan, entre le Plessis, Périers et Littry.

Quels sont les points de cette région qu'il serait le plus convenable

[p. 20]

de choisir pour y entreprendre des sondages ? C'est une question à laquelle on ne saurait répondre d'une façon tant soit peu précise, en se basant sur des données géologiques encore bien incomplètes. On sait seulement que les couches du Plessis et de Fumichon paraissent plonger vers Carentan et Isigny, en sorte qu'entre ces deux localités, les sondages seraient vraisemblablement plus profonds que si on se plaçait plus au sud, par exemple entre Moon, St-Jean-de-Daye et le Plessis.

S'il devait s'agir d'un sondage exécuté par l'Etat, au point de vue, non d'intérêts privés demandant la satisfaction la plus immédiate, mais dans l'intérêt général, nous conseillerions de l'entreprendre à mi-distance entre Moon et le Plessis, à Saint-André-de-Bohon par exemple, presque au bord du marais, de manière à gagner une trentaine de mètres de hauteur dans la recherche.

En ce point, le sondage atteindrait la formation houillère dans sa partie centrale, peut-être déjà profonde et puissante ; il permettrait de la mieux explorer et démontrerait la jonction des bassins du Plessis et de Littry avec une plus grande netteté que ne le feraient des forages pratiqués tout près de l'une ou de l'autre des deux concessions. Il aurait enfin cet important résultat, si la recherche était favorable, de donner immédiatement lieu à l'ouverture de plusieurs nouvelles exploitations entre les deux mines du Plessis et de Littry.

Une entreprise particulière ne se propose pas un but aussi général et demande à un sondage, non pas seulement des résultats géologiques, mais la solution pratique la plus immédiate et la moins coûteuse. A un semblable point de vue, ce serait aux confins ouest de la concession de Littry qu'il nous paraîtrait avantageux de se placer.

L'emplacement du sondage de Saint-Jean-de-Daye était très convenablement choisi ; on y pourrait revenir en s'établissant aussi près que possible de la vallée dans laquelle coule le canal de Taute et Vire ; ce sondage, d'après ce que l'on sait de celui fait en 1840 et d'après les coupes de ceux de Mestry et d'Engleville, n'atteindrait vraisemblablement pas le terrain houiller avant 280 mètres de profondeur.

Sur la rive droite de la Vire, entre Neuilly et Lison, la rencontre de cette formation paraît devoir être encore plus facile et ne pas comporter un forage aussi important. La faille qu'au commencement de notre étude nous avons indiquée comme s'étant produite dans la baie des Veys, à l'origine de la période crétacée, a relevé fort sensiblement les assises de la rive droite, à tel point qu'on voit apparaître le calcaire infra-liasique à Osmanville, et se relever à une assez grande attitude, à Neuilly, les conglomérats triasiques qui se montrent à Montmartin-en-Graignes,

[p. 21]

aux Veys et dans le lit du canal de Carentan à la mer.

Ce relèvement de couches affecte également les assises du terrain houiller, en sorte qu'on doit s'attendre à les rencontrer à une moindre profondeur sur la rive droite que sur la rive gauche de la Vire.

Si l'on envisage que les calcaires avec schistes à poissons affleurent au pont de la Hoderie et que ce niveau

de calcaires n'est séparé du terrain houiller que par 83 à 85 mètres de grès rouge dans le bassin de Fumichon, on est porté à en induire qu'il y a de grandes probabilités de rencontrer le terrain houiller à 150 ou 160 mètres, par un sondage entrepris dans la vallée de la Vire, à mi-distance entre Airel et Neuilly.

On peut également rechercher le prolongement du terrain houiller au nord de la concession de Littry ; mais, dans cette direction, il faut s'attendre à entreprendre des sondages très-profonds, puisque celui d'Engleville n'était pas encore sorti du grès rouge à 263 mètres. En outre, il est possible de rencontrer, en divers points, entre Isigny, Vouilly et Colombières, le prolongement du pointement de grès silurien de cette dernière commune qui constituerait une petite chaîne interceptant le terrain houiller.

Celui-ci peut encore être recherché à l'est de la concession de Littry, à la suite des affleurements du ruisseau du Gril. Des sondages devront être alors entrepris dans les bancs du lias ; mais il n'en résultera pas un grand accroissement de profondeur, attendu que ces assises liasiques n'atteignent, à Bayeux, où elles ont cependant leur maximum de puissance, qu'une épaisseur de 55 mètres, d'après la coupe d'un sondage artésien fait en 1860 sur la place du château.

Les points ne manquent donc pas sur lesquels la recherche des prolongements des bassins de Littry et du Plessis puisse s'opérer sans de grandes difficultés et avec de sérieuses chances de réussite.

Les débouchés ne manqueront pas non plus aux exploitations qui, par la suite, viendront à se créer.

Les départements du Calvados et de la Manche, pour ne parler que de ceux sur le sol desquels ces exploitations pourraient se trouver, ont vu, dans ces trente dernières années, leur consommation houillère s'accroître considérablement comme le montre le tableau ci-après :

[p. 22]

ANNÉES.	CALVADOS.	MANCHE.	TOTAUX.
1844	57,272 tonnes	25,909 tonnes	83,181 tonnes
1849	71,464 -	26,100 -	97,564 -
1854	73,610 -	36,785 -	110,395 -
1859	74,878 -	54,850 -	129,728 -
1864	116,109 -	63,638 -	179,747 -
1869	149,993 -	81,337 -	231,330 -

Cette consommation atteint 231,000 tonnes environ en 1869 ; elle ne s'est pas sérieusement développée depuis, en raison des événements politiques de 1870 et 1871 et de la stagnation des affaires.

La très-majeure partie des charbons consommés dans le Calvados et la Manche vient d'Angleterre ; les bassins du nord de la France et la mine de Littry ne fournissent qu'un faible appoint à cette consommation.

Dans le département de la Manche, où l'industrie manufacturière est peu développée, la chaudière, la maréchalerie et le chauffage domestique absorbent la plus grande partie des combustibles qui sont introduits par les nombreux ports du Cotentin. Dans le Calvados, la consommation des usines a pris beaucoup d'extension ; cependant, l'industrie chaudière du Bessin entre pour une fraction notable dans le chiffre total de la consommation.

Dans un rayon restreint, et sans compter le département de l'Orne, qui absorbe plus de 60,000 tonnes, ni la Seine-Inférieure, où des charbons du Calvados et de la Manche pourraient arriver par cabotage et qui consomme annuellement 800,000 tonnes, les débouchés ne manquent donc pas aux exploitations qui viendront à se créer, soit qu'elles alimentent spécialement la chaudière, comme se sont bornées à le faire longtemps les mines du Plessis et de Littry, soit qu'elles produisent des charbons à gaz et à briquettes qui pourront être envoyés au loin, soit qu'enfin leurs houilles puissent convenir à la consommation industrielle, qui, importante déjà dans le Calvados, prend d'énormes proportions dans la Seine-Inférieure.

Les voies de communication rapides et économiques ne feront pas non plus défaut aux produits d'exploitations venant à se créer entre les concessions de Littry et du Plessis.

Tout autour de Carentan, s'étendent de vastes marais traversés par la Vire, la Taute, la Douve et le Merderet, rivières qui ont été canalisées sur un grand développement et sur lesquelles

la batellerie a une certaine activité, notamment pour le transport de la chaux ; en outre, le réseau de l'Ouest possède les lignes de Paris à Cherbourg, de Lison à Saint-Lo et va bientôt entreprendre le chemin de fer stratégique de Cherbourg à Brest, qui passera à l'est de la concession du Plessis, vers Lessay et Coutances. Enfin, le département de la Manche est sur le point de faire exécuter tout un réseau de chemins de fer d'intérêt local, comprenant en particulier deux lignes allant de Carentan à Carteret et à Périers, dont l'établissement sera extrêmement avantageux aux exploitations houillères qui pourront s'ouvrir entre les concessions de Littry et du Plessis.

Tel est l'avenir qui s'offre aux explorateurs qui viendront dans le Cotentin et le Bessin rechercher de nouveaux gisements de combustible. Assurance presque complète de rencontrer la formation houillère à des profondeurs très-abordables ; chances aléatoires à courir en ce qui concerne le degré de richesse de cette formation ; cercle important de débouchés et multiplicité des voies de communication par canaux, par chemins de fer et même par mer, à portée des entreprises qui pourront s'établir.

Cette perspective n'a rien que de très-encourageant ; car elle assure à l'esprit d'investigation un champ d'étude suffisamment large et sérieux, et qui mérite, surtout avec la hausse des charbons, de fixer l'attention des explorateurs.

Depuis le commencement de la crise houillère, nos voisins de l'autre côté de la Manche se sont remis à fouiller leur sol, à reprendre d'anciennes exploitations abandonnées, à rechercher de nouveaux gisements houillers.

Cet exemple, nous venant d'un pays qui suffit et bien au delà aux besoins de sa consommation intérieure, s'impose plus particulièrement aux exploitants français, si l'on envisage que notre industrie est tributaire de l'étranger et à la merci des moindres crises qui peuvent s'y produire, en raison de l'écart énorme de près de huit millions de tonnes existant actuellement entre la production de nos mines de combustibles et les exigences chaque jour croissantes de la consommation.

On ne peut trop recommander le savant et consciencieux travail de M. Vieillard aux capitalistes qui voudraient tenter d'enrichir notre pays par l'exploitation de nos houilles, à une époque où leur valeur s'est fort accrue, et où l'industrie en progrès leur assure un prix rémunérateur de plus en plus élevé. Les Conseils généraux de la Normandie doivent se préoccuper de la question, qui est aussi d'un grand intérêt pour le Gouvernement.

L'EDITEUR.

Notes

[1] On a même écrit qu'il rencontra trois couches, mais cette assertion nous paraît fort discutable ; en tout cas, on n'explora par ce puits qu'une seule des couches atteintes.[\[retour\]](#)

[2] A titre de renseignement sur le prix auquel pourrait se faire une semblable opération, eu égard à la nature des terrains traversés, nous croyons utile de faire connaître la dépense qu'a entraînée l'un des plus importants sondages entrepris sur la concession de Littry. Le sondage de Fumichon, profond de 238 mètres, non tubé et d'un diamètre de 0^m,17, a coûté 16,000 francs à la Compagnie de Littry. Il a été fait de 1842 à 1844 ; depuis cette époque, la main-d'oeuvre s'est élevée de 30 % environ, en sorte qu'aujourd'hui un semblable forage ne coûterait guère moins de 21,000 francs.[\[retour\]](#)